

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 13 (1942)

Heft: 1

Rubrik: Annexes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMUNICATIONS OFFICIELLES**Cotisations 1942**

Le Comité invite les membres de l'association à s'acquitter du paiement de leur cotisation pour l'exercice 1942 avant le 30 avril prochain et d'utiliser à cet effet le bulletin de versement encarté dans le présent bulletin.

Le bulletin est servi gratuitement à tous nos membres.

Abonnement 1942

Le prix de l'abonnement pour 1942 a été fixé à 4.— fr. Cette augmentation résulte en premier lieu du développement qu'a pris notre organe : pages de texte plus nombreuses, 8 numéros prévus pour 1942.

Les abonnés sont priés de verser le montant de l'abonnement pour 1942 avant le 31 mars à notre compte de chèques postaux en se servant du bulletin de versement ci-inclus.

Bons de transport 1942

Nos membres reçoivent avec ce bulletin 4 bons de transport valables pour une course gratuite de retour sur chacune de nos lignes de chemin de fer privées du Jura bernois. Ces bons ne sont valables que s'ils sont présentés en même temps que le billet de simple course.

ANNEXES**Requête pour les horaires**

Moutier-Delémont, 2 janvier 1942.

*A la Direction cantonale des chemins de fer
(par les bons soins de la Préfecture de Moutier)*

Berne

Monsieur le Directeur,

Après avoir pris connaissance des projets d'horaires pour l'année 1942/1943, soumis actuellement à l'enquête publique, le comité de l'Association pour la défense des intérêts du Jura a

l'honneur de vous présenter les demandes de modifications suivantes :

I. Ligne Bâle - Bienne

1. *Acheminement du train 205E comme accéléré* entre Bienne et Delémont avec arrêts à Lengnau (où il reprend la correspondance du 2947 de Bienne), Granges N., Moutier (où il reprend la correspondance du 1741 de Sonceboz) ; son arrivée à Bâle pourrait être de ce fait légèrement avancée.

Le projet prévoit deux omnibus Bienne-Delémont à 20 min. d'intervalle. Nous craignons que la prochaine étape ne consiste à supprimer l'un des deux avec pour le Jura la perte d'une relation directe rapide le matin entre Bienne et Bâle.

2. *Avancement du 1911*. Ce train devrait arriver à Delémont quelques minutes plus tôt pour les écoliers et les employés.
3. *Maintien du 5947M actuel* entre Delémont et Laufon.
4. *Arrêt du train 1750 à Choindez* pour donner à Choindez (Usines L. de Roll) une excellente correspondance pour Soleure par le nouveau train 15 S.M.B. (dép. de Moutier 11.26).
5. *Etablissement de la correspondance entre les trains 1740 et 1948* le dimanche soir à Delémont. Cette réalisation ne devrait pas se heurter à de grandes difficultés. Elle serait certainement appréciée et utilisée, la région de Moutier étant des plus isolées.
6. *Circulation du train 1910 aussi le dimanche* pour améliorer les relations avec la ligne de Neuchâtel et surtout avec les localités des rives du lac de Bienne en été. Cette prestation est aussi vivement demandée par Granges.

Nous devons constater avec regret que les relations sportives et touristiques du dimanche entre Bâle et le Jura bernois sont nettement insuffisantes.

II. Ligne Delémont - Boncourt

Des améliorations heureuses ont été apportées sur cette ligne. Nous ne formulons pas de nouvelles revendications cette année.

III. Ligne Glovelier - Saignelégier

7. *Retardement du train 55 (535)* d'une heure environ pour permettre d'arriver de Bâle et de toutes les régions du Jura-Nord à Saignelégier avant midi.

IV. Lignes Delémont-Sonceboz et Bienne-La Chaux-de-Fonds

8. *Mise en marche du 5742 dès Moutier*, avec dép. de Moutier après le passage du 1902, vers 6.55, et passage à Malleray

entre 7.50 et 7.50. Malleray a une école secondaire qui recrute ses élèves jusqu'à Court. Le 1744 arrive trop tard à Malleray pour les écoliers.

Si cette solution ne peut être réalisée, nous demandons une marche plus favorable du train 1744 entre Moutier et Malleray : Moutier dép. 7.52, Court dép. 7.59, Sorvilier 8.05, Malleray 8.07. Ce train met actuellement 22 minutes de Moutier à Malleray, alors que le 5748 ne met que 16 minutes.

9. *Etablissement de la correspondance des 1745/207 à Moutier.* Cette relation doit pouvoir être réalisée en avançant le train 1745 au départ de Sonceboz, où les voyageurs de la direction de Bienne ont un arrêt de 15 minutes et ceux du vallon de St-Imier de 38 minutes. Il est nécessaire de donner aux populations du vallon de St-Imier et de la vallée de Tavannes au moins une relation convenable et rapide le matin pour Bâle.
10. D'une manière générale, les correspondances entre le vallon de St-Imier et la vallée de Tavannes sont des plus défavorables et il faudrait absolument les améliorer. Ainsi les voyageurs du vallon qui se rendent dans la vallée de Tavannes se voient infliger les arrêts suivants à Sonceboz :

trains 1806/1745	de 7.05 à 7.38	soit 35'
1810/1745	de 9.09 à 9.47	soit 38'
436E/1759	de 12.57 à 13.17	soit 20'
1822/1765	de 13.47 à 14.39	soit 52'
1824/1769	de 15.57 à 17.42	soit 105' le dimanche
1826/1769	de 17.01 à 17.42	soit 41' la semaine

Comment améliorer cet état de choses ? Nous reconnaissons que c'est difficile sans nouvelles prestations. Cependant dans la situation actuelle, cela devient insupportable. Aussi reprenons-nous notre revendication de l'an dernier tendant à l'introduction d'un nouveau train Sonceboz-Moutier avec départ de Sonceboz vers 18.45. Ce nouveau train est demandé également par les industriels de la vallée de Tavannes pour permettre à leurs ouvriers de rentrer chez eux à des heures raisonnables lorsqu'ils doivent faire des heures de travail supplémentaires. D'autre part beaucoup d'ouvriers de la vallée de Tavannes travaillent à Bienne ; avec les trains actuels ils ne peuvent rentrer chez eux qu'après 20 heures.

11. *Mise à l'horaire du train 5765 entre Sonceboz et Moutier circulant actuellement avec une voiture à voyageurs (Sonceboz dép. 16.05, Moutier arr. 17.54).*

V. Ligne Bienne - Berne

12. *Etablissement à Bienne de la correspondance entre les trains 439E et 217 en avançant le premier et en l'accélégrant (dép. de Berne vers 17.06).*

13. *Retardement du train 1827* avec dép. de Berne à 16.12, arr. à Bienne à 17.00, dép. de Bienne 17.07, arr. à Sonceboz à 17.50 (croisement avec le 1726 à Malvaux).
14. *Etablissement à Bienne de la correspondance entre les trains 141 et 225* pour Delémont et Porrentruy (Boncourt le dimanche). Cette amélioration sensible s'impose à première vue et paraît facile à réaliser. Le train 141 peut être facilement avancé et accéléré. Il en est de même du 157 au dép. de Brigue pour nous permettre de réaliser les deux correspondances nouvelles que nous demandons à Bienne.

VI. Ligne Bienne - Neuchâtel

- 15 *Avancement du train 1518* de 20 minutes pour raccourcir le long arrêt à Bienne pour les voyageurs venant de toutes les directions. D'autre part de nombreux industriels demandent l'arrivée de ce train à Neuchâtel avant 10 heures.
16. *Maintien entre Neuchâtel et Bienne de l'omnibus 1555* actuel avec arrivée à Bienne à 18.22.

A l'exception d'un train entre Sonceboz et Moutier, nous renonçons cette année à demander de nouvelles prestations. Nous n'abandonnons cependant pas définitivement nos revendications antérieures, car le besoin de quelques relations nouvelles est aussi nécessaires, sinon plus que par le passé. Nous comprenons que les circonstances actuelles nous obligent à rester modestes et à accepter les restrictions que les conditions difficiles d'aujourd'hui imposent aux chemins de fer. Le moment venu nous reprendrons nos démarches pour améliorer les relations ferroviaires entre les différentes régions du Jura et celles du Jura vers Berne et la Suisse romande.

Nous espérons cependant que nos prétentions réduites auront un sort heureux.

Tout en vous remerciant de la bienveillante attention que vous prêterez à notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Au nom de l'Association pour la défense des intérêts du Jura :

Le président,
F. REUSSER.

Le secrétaire,
R. STEINER.

La population du Jura est en recul

Voici les résultats des opérations de recensement de décembre 1941. Les chiffres provisoires du canton de Berne indiquent une population de 726.253 âmes.

Pour le Jura, les chiffres sont les suivants :

	1941	1930	Diff.
Porrentruy	24202	23369	+ 253
Delémont	19145	18592	— 553
Franches-Montagnes	8336	8753	— 417
Moutier	24783	24050	+ 733
Courtellary	21269	24381	—2752
Neuveville	4256	4503	— 247
Laufon	9518	9137	+ 38
Totaux	111869	113095	—1226

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DE L'ART EN SUISSE, par J. Gantner, traduction de A. Genoud, préface de Daniel Baud-Bovy. Editions Victor Attinger, Neuchâtel. Un magnifique ouvrage publié avec la recommandation du Département fédéral de l'Intérieur, format in-4° (22 ½/29 cm.), paraissant en fascicules de 48 pages avec de nombreuses illustrations et deux hors-texte par fascicule.

Le premier volume de l'*Histoire de l'art en Suisse* présente un ensemble d'une fort belle venue et chaque bibliophile sera heureux et fier de le posséder. Le nombre considérable et la qualité de ses illustrations complétées par 16 hors-texte magnifiques, donnent à ce volume une présentation de premier ordre. L'ouvrage est une véritable encyclopédie de notre art national. Seul ouvrage d'ensemble sur l'art en Suisse des origines à la fin de l'époque romane, il sera consulté utilement par les savants. Aux amateurs d'art, il procurera un plaisir continu tout en les initiant aux belles œuvres de notre passé. Il est particulièrement remarquable qu'une entreprise de cette envergure ait pu être menée à bonne fin, malgré les difficultés de l'heure. C'est un témoignage de la vitalité de notre petite Suisse, de sa foi dans les valeurs idéales et spirituelles.

Le fascicule VIII qui vient de paraître achève le premier volume. Ce dernier fascicule termine le chapitre de la miniature à l'époque romane. C'est le monastère d'Engelberg qui est alors le principal centre de cet art en Suisse et l'école de ce couvent a produit de délicates enluminures ornant des manuscrits conservés pour la plupart encore dans la propre bibliothèque du monastère. Puis l'auteur consacre encore quelques pages aux produits des arts mineurs les reliquaires romans de Coire et de St-Maurice, les croix processionnelles et surtout le fameux devant de l'autel en or de Bâle, aujourd'hui au musée Cluny, font l'objet de ce dernier chapitre.

La conclusion trace un rapide résumé de l'évolution de l'art pendant la période de 1200 ans qu'embrasse le premier volume, et définit l'importance et les survivances du style roman dans notre architecture nationale.

Ce dernier fascicule contient en outre les feuilles de titre et de garde du volume, les préfaces de M. Daniel Baud-Bovy et de l'auteur, et, enfin un index général très précieux pour la consultation de l'ouvrage.